



LES CONSÉQUENCES POUR LES ARTISTES : MOINS DE BUDGET SIGNIFIE MOINS DE TRAVAIL !

Nous avons bien compris le message. De renoncements en échappatoires, ce gouvernement et ce ministère, avec ce budget 2013, ont le mérite d'être clairs : les promesses sont toujours en amont et les professionnels subissent toujours en aval les dures « réalités » !

Que ce soit dans le domaine du spectacle vivant ou dans celui de l'audiovisuel, l'emploi artistique va continuer de se détériorer :

- les emplois permanents, déjà rares, sont en régression notoire,
- le nombre d'heures de travail de chaque artiste-interprète employé par intermittence est en régression,
- les contrats de plus en plus courts et le nombre de cachets pour chacun est en baisse.

Un tel budget réduirait encore la création et sa diffusion à leur plus simple expression. Et à force de faire appel aux collectivités territoriales dans tous les domaines, l'investissement culturel de ces dernières ne tiendra sans doute pas longtemps. Déjà plusieurs collectivités réduisent leurs subventions de façon drastique.

Ce ne sont pas les coupes sérieuses prévues dans le budget de l'audiovisuel public qui amélioreront les opportunités d'emploi pour les artistes : **moins de productions, moins de fictions, moins de jours de tournage**. À l'heure où Bruxelles remet en cause les aides d'État au cinéma, la coupe est pleine !

Moins de travail, c'est aussi moins de protection sociale : si nous laissons faire, les professionnels seront écartés des annexes 8 et 10 par manque d'emploi ; le MEDEF négociera tout seul ! D'autant que l'on parle déjà d'une allocation dégressive, pour ne pas dire une allocation dégraissée.

Les mots ont cependant la vie dure, puisque les conseillers du ministère nous parlent encore et encore de privilégier l'emploi. Comment vont-ils faire ? La résolution de la quadrature du cercle serait-elle en cours ?

C'est clair : les artistes-interprètes DOIVENT être dans la rue le jeudi 20 décembre ! LEUR AVENIR EN DEPEND !